

# Le rôle du tuteur pédagogique dans la formation de l'initiateur club

Proposition d'une démarche de  
formation des MF1

Mémoire en vue de l'obtention

Du titre

d'instructeur régional

ALIN François



## Remerciements

Je remercie très chaleureusement **Guy LE GLOAN** et **Gérard DEPIT** pour avoir accepté de parrainer ma candidature d'instructeur régional. Je les remercie également pour le soutien qu'ils m'ont apporté depuis le MF2 et leurs encouragements permanents, ainsi que pour tous les conseils et remarques qu'ils m'ont prodigués au cours de ces dernières années. Je ferai en sorte qu'ils n'aient jamais à regretter ce choix.

Je remercie également **Georges LIVET**, pour la relecture attentive qu'il a faite de ce mémoire. Ses remarques pertinentes et constructives m'ont permis d'améliorer grandement la lisibilité de ce document.

Je veux également remercier **Michel GAUCHET** pour la confiance qu'il m'a témoignée ces dernières années.

Je dois encore remercier tous les membres du **collège** avec lesquels j'ai été amené à travailler et qui ont su m'accueillir et me laisser une place de choix au sein de leur équipe.

Enfin et surtout je remercie **Claude** mon épouse et **mes enfants** qui subissent et acceptent mes absences, et sans le soutien desquels rien de tout cela ne serait possible

Alors à tous merci, et en espérant que cette humble réflexion pourra profiter à notre fédération.

## TABLE DES MATIERES

<b>I. Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>II. L'Etat des Lieux.....</b>	<b>5</b>
II.1. Le rôle de l'initiateur club dans l'organigramme fédéral.....	5
II.2. Ce qui a changé dans le cursus de l'initiateur .....	7
II.3. La place du moniteur fédéral premier degré dans la formation des cadres.....	9
<b>III. Champs d'activité du tuteur .....</b>	<b>11</b>
III.1. Tutorat et second degré .....	11
III.2. Formation des tuteurs et certification des initiateurs .....	13
III.3. Proposition d'un contenu de formation.....	16
<b>IV. Différentes situations de tutorat .....</b>	<b>18</b>
IV.1.1. L'accompagnement pédagogique.....	18
IV.1.2. Le tuteur fait la leçon .....	19
IV.1.3. Tuteur Accompagnateur .....	22
IV.1.4. Tuteur Evalueur .....	23
<b>V. Proposition d'organisation pratique d'un stage tuteur.....</b>	<b>24</b>
V.1. Le Programme .....	24
V.2. Réactions des stagiaires.....	27
V.3. Retour d'expérience .....	27
<b>VI. Conclusions et perspectives.....</b>	<b>28</b>

## I. Introduction

A travers ce mémoire je souhaite proposer une *déclinaison formelle de la pédagogie au second degré* mais aussi ébaucher quelques pistes pratiques pour sa mise en œuvre de terrain. Je me suis naturellement axé sur la formation des *MF1 tuteur*, mais je pense que cette approche pourra aisément s'adapter à celle des MF2.

Pour cela j'effectue dans *la première partie* un rapide état des lieux dans lequel je situe la place de l'initiateur ainsi que les activités que doit prendre en charge le tuteur.

Puis je définis dans *la seconde partie*, à partir des éléments identifiés précédemment, les champs de compétences que doit maîtriser un tuteur. Cela me conduit à proposer un référentiel de formation identifiant trois *Unités de Compétence*.

Dans *la troisième partie* je me suis attaché à proposer différents outils ou situations pédagogiques en les commentant et en montrant à la fois leurs richesses mais également les risques qu'ils peuvent représenter si ils ne sont pas correctement analysés.

*La quatrième partie* présente une expérience de mise en œuvre de cette formation au deuxième degré.

Enfin, dans *la cinquième et dernière partie* après avoir présenté un bilan de mon expérience du stage initial initiateur et de la formation de tuteurs, j'élabore un certain nombre de propositions organisationnelles visant à faire progresser le dispositif actuel.

## II. L'Etat des Lieux

### **Etymologie**

Du latin **tutor** = défenseur, protecteur, gardien

Définitions du *Petit Robert*, 1995

1. "Personne chargée de veiller sur un mineur ou un incapable majeur, de gérer ses biens et de le représenter dans les actes juridiques".
2. "Enseignant qui suit, assiste et conseille particulièrement un élève ou un groupe d'élèves".
3. "Tige, armature de bois ou de métal fixée dans le sol pour soutenir ou redresser des plantes."

Il serait déraisonnable d'entreprendre une réflexion sur la formation au tutorat du MF1, sans définir clairement les enjeux que cela représente au plan fédéral. Pour cela nous allons dans un premier temps rappeler la place importante que tient l'initiateur club dans le dispositif de formation technique.

### II.1. Le rôle de l'initiateur club dans l'organigramme fédéral

**P**remier niveau, l'initiateur club constitue également l'essentiel en nombre des cadres de la FFESSM. C'est par ailleurs

un diplôme qui doit donner à tout pratiquant la possibilité de devenir un jour moniteur, de faire partager sa passion, son plaisir. C'est l'illustration même de ce que doit être le monde associatif, en permettant à chacun de s'impliquer à son niveau. C'est enfin le ferment indispensable à la convivialité et à la richesse de la vie associative

Il est bon de rappeler que ce sont les initiateurs qui pour l'essentiel sont au contact des licenciés. C'est par eux que passe le message fédéral. Ils sont les tenants de la qualité de formation qui fait que la FFESSM est reconnue par les instances nationales d'une part, mais aussi par le grand public.

Ces constatations sont fondées sur des faits. Par exemple, dans un club que je connais bien, celui dont je fais partie, l'équipe d'encadrement est constituée de la manière suivante :

- 25 Initiateurs
- 4 Moniteurs premier degré
- 1 Moniteur deuxième degré

La situation est à peu près la même dans tous les clubs rémois, clubs qui restent par ailleurs relativement favorisés par rapport à la grande majorité des clubs fédéraux, où l'on ne trouve parfois qu'un seul MF1 voire pas de MF1 du tout. Cette situation évolue quelque peu lorsque l'on se rapproche de nos

côtes, où les prérogatives de l'initiateur club seul ne sont généralement plus suffisantes. Cependant cela ne change pas radicalement la situation puisque ce sont les *niveau 4 initiateurs* qui prennent le relais.

Compte tenu de la charge de travail sans cesse croissante des moniteurs fédéraux, premier ou deuxième degré, et des règles strictes d'encadrement imposées par l'arrêté de 2000 sur la plongée à l'air, ceux-ci sont amenés à recentrer leur activité sur la formation des plongeurs de « *haut niveau* » ou celle des cadres laissant aux initiateurs la responsabilité de former les débutants

Enfin, le public de plongeur que nous sommes amenés à former a fortement changé au cours de ces dernières années. Sans rentrer dans le lieu commun du licencié consommateur, il est vrai que les nouveaux pratiquants cherchent avant tout à tester un maximum d'activités différentes dans un minimum de temps. Ainsi la majorité des licenciés pratiquent la plongée pendant deux ou trois saisons en club puis passent à autre chose. Cela a pour conséquence de limiter le niveau de ces plongeurs au N1 ou au N2, formation dont l'essentiel est clairement pris en charge par des initiateurs.

On voit donc à travers ces quelques exemples la place fondamentale et centrale occupée par les initiateurs club. C'est de la qualité de la formation des initiateurs que découle directement la compétence des plongeurs que nous certifions c'est-à-dire la sécurité de nos pratiques, mais également la reconnaissance de nos formations au plan national ou international.

L'enjeu est donc de taille, et s'inscrit parfaitement dans le grand débat qui a lieu actuellement au sein de notre fédération pour savoir comment attirer et conserver de nouveaux licenciés sans qu'ils ne soient rebutés par des cursus trop ardu, tout en faisant en sorte que la plongée à la Française puisse rayonner à travers le monde et faire valoir ses qualités et ses valeurs.

La tâche est d'autant moins simple que l'on ne peut accepter aucun compromis sur la qualité pédagogique des initiateurs tout en conservant un diplôme accessible à tous dès le niveau 2 de plongeur.

Mais je suis pour ma part convaincu que la commission technique dispose aujourd'hui de tous les outils et de toutes les compétences nécessaires pour relever ce défi, à condition de les exploiter convenablement. La formation rigoureuse des MF1 tuteurs est un levier essentiel et indispensable pour atteindre cet objectif.

## II.2. Ce qui a changé dans le cursus de l'initiateur

C'est depuis le 3 Septembre 2004, à l'issue d'une longue concertation avec les clubs, et sur proposition de la CTN que le Comité directeur national a mis en application les modalités de formation de l'initiateur que nous connaissons aujourd'hui. Pour répondre aux difficultés d'organisation, mais surtout aux inquiétudes des clubs face à la nouveauté, il a été décidé une période transitoire d'une année durant laquelle les deux cursus, ancienne et nouvelle formule, pouvaient cohabiter. Cette période transitoire est maintenant terminée, et l'initiateur ne se passe aujourd'hui plus que suivant les nouvelles modalités présentées ci-dessous.

<b>CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION</b> 18 ans révolus + licence + certificat médical + Niveau 2 minimum.	
<b>FORMATION INITIALE 2 jours</b> consécutifs ou fractionnés en 4 demi-journées sur un mois maximum Organisé par les comités départementaux ou les clubs affiliés ou les établissements agréés. Cadre réglementaire - Pédagogie générale - Pédagogie spécifique Direction et validation par un MF2ou BEES2 licencié FFESSM	
Remise du livret pédagogique INITIATEUR (validité de la formation initiale : 3 ans)	
<b>STAGE EN SITUATION</b> Milieu artificiel et / ou milieu naturel limité à l'espace proche 6 jours ou 3 fois deux jours ou 12 séances piscine	
<b>Formation</b>  Par un MF2ou BEES2 licencié FFESSM  ou par  un MF1 ou BEES1 licencié FFESSM ayant la compétence de tuteur de stage.  Validation des séances en contrôle continu par le(s) formateur(s) sur le livret pédagogique initiateur.	<b>3 Groupes de compétence (GC)</b>  GC1 Fonction directeur de plongée-Organisation-pédagogie pratique sans scaphandre en immersion –avec scaphandre en surface. Sauvetages sans scaphandre. GC2 Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace proche. Sauvetage en scaphandre. GC3 Transmission des connaissances au niveau 1.
<b>EXAMEN</b>	
<b>Epreuves</b>  – Pédagogie Pratique (coef. 4) – Sauvetage PMT mannequin ( coef. 1) – Réglementation (coef. 2)	
Pour les titulaires du niveau 4 : <b>Module Optionnel GC4</b> recommandé par la CTN Enseignement en milieu naturel - espace médian  Durée : 2 jours ou 4 séances.  Formation et Validation par un moniteur MF2 ou BEES2 licencié FFESSM.	

Au risque de choquer certains, je dirais que sur le fond il n'y a pas de bouleversements dans la formation des initiateurs, et c'est essentiellement la forme qui a été repensée dans la mouture 2003 du diplôme. Par ailleurs, et c'est un aspect essentiel, le nouveau cursus reconnaît et formalise un certain nombre de réalités de terrain :

- **Le rôle des MF1** dans la formation : depuis toujours les acteurs principaux de la formation des initiateurs dans la majorité des clubs sont des MF1. Aujourd'hui on reconnaît leur rôle et leur fonction. La véritable nouveauté réside dans la mise en place des outils de formation qui leur permettront d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer au mieux cette mission. Naturellement dans la mesure où l'on reconnaît au MF1 une responsabilité majeure dans la formation il est logique et cohérent de lui reconnaître le même poids dans l'évaluation certificative. C'est une des vocations du livret pédagogique, et c'est aussi la raison de l'allègement de l'examen final. C'est cependant cette disposition qui comme on le verra plus loin a les plus lourdes conséquences sur la formation des tuteurs.
- **Les contenus de formation** : Ils ne sont qu'une écriture noir sur blanc de ce que nous faisons déjà pour bon nombre d'entre nous dans nos clubs ou dans nos départements. En effet nous avons tous depuis quelques années anticipé sur la mise en place d'un stage initial, certes non obligatoire, plus ou moins long, et plus ou moins complet, traçant les bases d'une démarche pédagogique. Je pense que personne aujourd'hui ne conteste l'idée que pour entreprendre efficacement une formation de formateur, un minimum de connaissances méthodologiques est nécessaire (certains parlerons d'ingénierie pédagogique).
- **Les initiateurs et la formation théorique** : Ici encore, partant de la constatation que quasiment tous les clubs font appel aux initiateurs pour assurer quelques cours de théorie il semble raisonnable de leur proposer dans le cadre d'un stage initial les éléments indispensables qui leur permettront de faire mieux ce qu'ils feront de toute façon.

Les prérogatives de l'initiateur n'ayant pas changé, on voit bien que ce texte ambitionne avant tout de mettre en phase les textes fédéraux avec les pratiques des clubs.



II.3. La place du moniteur fédéral premier degré dans la formation des cadres

Jusqu'à présent la formation de cadre incombait exclusivement aux moniteurs deuxième degré. Cependant comme nous l'avons vu plus haut cela ne correspondait ni avec la réalité du terrain, ni avec les disponibilités effectives des MF<sub>2</sub>, et concourait à entretenir une certaine hypocrisie quant à la reconnaissance des compétences et du travail de chacun.

Le tableau suivant résume pour les différentes situations pédagogiques rencontrées durant la formation d'un initiateur le niveau minimum du cadre habilité à intervenir.

	Moniteur premier degré	Moniteur deuxième degré
Apport de contenus théoriques	En complément d'information et en réponse à des questions au cours du stage en situation	Au cours du stage initial
Mise en situation - Apprentissage pratique	Validation du livret pédagogique	
Evaluation	Tout au long de la formation. En double pour les épreuves de pédagogie de l'examen final	Examen final

On constate que l'essentiel de la formation peut être dispensée par des moniteurs premier degré.

Si tout ce qui concerne les *apports théoriques de pédagogie* (vocabulaire, méthodologie, outils, ...) est assuré à l'occasion du stage initial sous la responsabilité d'un deuxième degré, il n'est pas rare, dans ce stage de faire appel à des MF1. Après le stage, les MF1 sont amenés à faire du contenu au sein de leur club à l'occasion des mises en situation pratique ou tout simplement en réponse à des interrogations de leurs élèves. Dans ce cadre *le tuteur doit être en mesure de relayer la démarche au deuxième degré* proposée pendant le stage initial.

*Le stage en situation*, qui représente l'essentiel du temps de formation des initiateurs, peut être **assuré exclusivement par les MF1**. C'est en effet au tuteur qu'incombe la responsabilité du stage pratique. Par sa présence au quotidien, il est un intervenant majeur qui servira de modèle au futur cadre.

Enfin, *le dispositif de certification de l'initiateur* introduit une part importante de contrôle continu **incombant exclusivement au tuteur**. La validation des groupes de compétence CG1, CG2 et CG3 du livret pédagogique, pré-requis au passage de l'examen, constitue la reconnaissance d'un savoir faire « professionnel » du futur moniteur. L'examen final quant à lui ne comporte plus qu'une épreuve de pédagogie, ce qui confère un poids plus grand encore à la validation des groupes de compétence et donc au tuteur. On peut d'ailleurs se poser la question dans le cadre de l'évaluation certificative de savoir qui du deuxième degré qui vient pour faire passer l'examen ou du tuteur qui a suivi au quotidien son élève sur le terrain est le plus à même d'exprimer un jugement fiable.

La formule actuelle transfère donc une part essentielle de la formation aux tuteurs, aussi bien en termes de durée d'intervention qu'en termes de certification. Cela n'est que justice car je crois qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César et reconnaître la forte implication des premiers degrés dans la formation des initiateurs. Il n'est cependant pas question de faire d'angélisme, et de considérer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. En effet en « délocalisant » la responsabilité de la formation et de la certification sur les MF1, on délocalise également ces responsabilités à l'échelon des clubs, avec les risques de dérive que l'on connaît de validation plus ou moins contrainte, voire même de validation de complaisance.

Mais les faiblesses de ce dispositif ne doivent pas pour autant masquer ses avantages, un apprentissage concret, fondé sur l'expérience d'un moniteur confirmé. De plus, la formation des tuteurs va nous permettre dans un délai relativement court de toucher l'essentiel des moniteurs en titre pour leur apporter un complément de formation et d'information pédagogique qui cette fois pourra s'appuyer, contrairement à ce que l'on est amené à faire durant les stages MF1 (initial ou final), sur une grande expérience de terrain. La confrontation de son expérience avec d'autres moniteurs, l'analyse de sa pratique afin de pouvoir la transmettre va nécessairement déboucher sur une remise en question de son activité au premier degré et donc un gain global dans l'efficacité de notre dispositif de formation.

Il est donc indispensable, si l'on veut donner toutes ses chances au nouveau cursus de porter une attention particulière à la formation des tuteurs, formation qui devra à la fois leur permettre d'assumer pleinement leurs nouvelles prérogatives, mais également de prendre conscience de leur importance fondamentale et de leur grande responsabilité dans la qualité des formations fédérales.

### **III. Champs d'activité du tuteur**

#### **III.1. Tutorat et second degré**

Avant d'entrer dans le détail des compétences que doit acquérir un MF1 pour devenir tuteur et même si le chapitre précédent a déjà fixé un certain nombre d'éléments, il me semble important de préciser encore ce que l'on entend par tutorat et de clarifier le parti pris pédagogique que cela représente.

Il est démontré depuis bien longtemps maintenant que la meilleure façon d'apprendre pour une grande majorité d'entre nous, c'est de faire par soi-même et d'être confronté à un maximum de situations dans lesquelles on apprend progressivement à réagir convenablement. C'est justement le propre du tutorat de tout mettre en œuvre pour que l'apprenant, et ce quelque soit le domaine d'activité, devienne autonome et rapidement efficace en situation. Ce qui fait la force du tutorat, c'est avant tout cette proximité entre formateur et apprenant qui permet à la fois une certaine complicité, et donc une meilleure communicabilité, et en même temps une formation adaptée et ajustée en temps réel aux besoins de l'élève. On pourrait considérer que pour transmettre son expérience à quelqu'un il n'est pas besoin de formation spécifique. C'est peut-être vrai pour certaines personnes particulièrement douées. Cependant je pense qu'il est important pour le tuteur, de connaître les éléments sur lesquels il peut ou doit jouer pour faire progresser son élève de manière efficace et construite à partir d'une stratégie analytique parfaitement élaborée. L'enseignement est une activité beaucoup trop complexe pour se limiter à un simple apprentissage par mimétisme.

Ainsi, suivant les auteurs on peut distinguer différents types de tutorat :

- *le tutorat cognitif* : aider l'apprenant à développer des stratégies cognitives lui permettant, à terme, de travailler en autonomie.
- *le tutorat relationnel* : destiné à motiver l'apprenant et à combler la solitude de l'apprenant dans son parcours en autonomie afin de prévenir et d'éviter l'abandon.

- *le tutorat d'évaluation*
- *le tutorat de gestion* : gestion du groupe d'apprenant, et interface entre le groupe et la structure d'accueil
- *le tutorat technique* : assistance technique pour tous les problèmes rencontrés durant la formation

Cette liste n'est pas limitative et il n'y a pas non plus dans ces différents items de classement par ordre d'importance.

A ce découpage fonctionnel, on peut ajouter une autre typologie plus stratégique:

- *le tutorat réactif* : le tuteur attend d'être sollicité par l'apprenant lorsque celui-ci a besoin d'une information complémentaire ou rencontre un problème.
- *le tutorat proactif* : c'est le tuteur qui est à l'initiative de son intervention et va au devant de l'apprenant pour lui proposer une aide, des activités, des séances de travail,...

Cette classification simple des différents tutorats n'a pas la prétention d'être exhaustive ou absolue. Elle permet cependant d'identifier différents niveaux d'intervention et différentes stratégies pédagogiques. Le tuteur devra non pas choisir entre l'une ou autre de ces stratégies, mais au contraire réaliser un mixe débouchant sur une multitude de situations permettant ainsi d'explorer un grand nombre de scénarii pédagogiques.

Si l'on n'adopte pas cette démarche, on s'expose à ce que je nomme *le clonage*. Le tuteur n'a pas pour vocation de créer des moniteurs à son image (il faut laisser cela à d'autres). Au contraire, il doit tout faire pour aider le futur cadre à s'épanouir et révéler sa propre personnalité. Ce que l'on cherche à former ce sont des moniteurs intelligents, capables de réfléchir. Pour cela on ne peut pas se contenter de dire à son élève « regarde ce que je fais et fais comme moi ». Le tuteur se doit de proposer une démarche construite, reprenant en cela le travail du stage initial initiateur. Si le tuteur n'a comme autre objectif que de faire reproduire ses propres gestes, ses propres démarches, le mimétisme allant parfois même jusqu'à faire calquer le vocabulaire, nous avons toutes les chances de former un initiateur qui ne sera capable dans le meilleur des cas que de former une catégorie bien précise de plongeurs.

Beaucoup plus grave encore, le jury de deuxième degré n'évaluant le candidat initiateur que sur une unique épreuve de pédagogie a toutes les chances de se trouver dans l'incapacité à déceler ses réelles compétences.

Ainsi donc, les avantages du tutorat peuvent se transformer en inconvénients majeurs. Puisque la démarche est essentiellement expérimentale, la formation tutorée doit permettre au futur cadre de ressentir les différentes phases de l'activité d'enseignement. Il est nécessaire pour cela que le tuteur sache choisir des mises en situation et des séquences suffisamment démonstratives afin que son élève puisse en extraire les difficultés et les principes. Il est par ailleurs indispensable à l'issue de chaque séance de faire une synthèse et de formaliser l'activité, pour que la pédagogie ne reste pas dans l'esprit du futur initiateur comme quelque chose de flou, de complexe ou d'approximatif.

### III.2. Formation des tuteurs et certification des initiateurs

Comme nous l'avons rapidement évoqué dans le paragraphe précédent, ce n'est pas tout de former, il faut aussi que nous soyons en mesure d'évaluer et de nous assurer que l'initiateur que nous allons certifier dispose bien de toutes les compétences nécessaires pour devenir un bon cadre. Il faut également essayer de ne pas rejeter de bons candidats qui par une mauvaise adéquation entre leur prestation à l'examen et le ressenti du jury ne pourraient mettre en évidence leurs réelles compétences. En d'autres termes, il faut chasser l'arbitraire et faire place à une évaluation plus rigoureuse. Mais quel type d'évaluation emploie-t-on habituellement lors des examens d'initiateur ?

**L'évaluation globale**, qui consiste à observer une prestation dans son ensemble et à se déterminer à partir d'un ressenti général du style « cela m'a plu ou cela ne m'a pas plu ». Ce type d'évaluation ne permet pas d'être attentif à tout ce qui se passe pendant la présentation. Suivant le moment on sera plus ou moins sensible à tel ou tel aspect de la prestation. Par ailleurs, que la séquence se soit bien ou mal déroulée il est toujours difficile de poser des questions.

**L'évaluation analytique**, basée sur l'utilisation de grille est plus rassurante, puisqu'elle définit clairement des items, et des points à observer spécifiquement. Cependant une grille d'évaluation est généralement remplie avec un parti pris pédagogique. Si la démarche du candidat ne cadre pas parfaitement avec la démarche induite par la grille,

alors, il devient difficile de l'évaluer et il y a fort à parier que le candidat sera pénalisé. Mais les grilles d'évaluations tournent souvent à une notation du type « Ecole des fans », le nombre d'items pris en compte étant généralement très important, on est toujours tenté de mettre un point ici, un point là, ce qui conduit à des notes moyennes quelle que soit la qualité de la prestation. Par ailleurs, contrairement à une approche globale, il est difficile de tenir compte dans une grille des stratégies atypiques, ou des innovations.

Enfin il ne faut pas que l'évaluation nécessite des compétences qui n'auraient absolument rien à voir avec la fonction de moniteur. Et si par exemple dans le cadre d'une présentation pratique, la mise en situation proposée au candidat nécessite que celui-ci soit sociétaire de la Comédie Française pour satisfaire le jury, il est peu probable qu'il puisse être réellement évalué sur les fondamentaux de l'enseignement.

La solution ne réside donc pas nécessairement dans la stratégie d'évaluation elle-même, puisqu'on vient de le voir les différentes approches ont leurs avantages et leurs inconvénients, et il n'est pas possible d'en considérer une meilleure que l'autre. Je suis pour ma part convaincu que la meilleure des méthodes est celle qui convient le mieux à l'évaluateur.

Mais si l'on ne peut pas, ou peu, jouer sur la stratégie d'évaluation, on peut toujours définir clairement ce qui est à évaluer. Cela est possible si la formation a été construite autour d'une démarche, car alors c'est cette démarche que nous observerons. Une fois encore, ce qui nous intéresse avant tout c'est la façon dont le futur initiateur va réfléchir.

A partir du moment où l'on sait comment le candidat est supposé raisonner, que l'on pratique une l'évaluation globale ou analytique, je pense que l'on aboutit au même résultat.

A ce titre il pourrait être intéressant, de façon expérimentale et sur la base du volontariat des instructeurs, de mettre en place une évaluation en double ou en triple des MF1 dans laquelle chaque membre du jury se déterminerait a priori sur un type d'évaluation ou sur une grille, de façon à quantifier la différence de notation suivant la stratégie retenue.

La fiche suivante est une fiche que j'utilise pour la formation des initiateurs et qui leur permet de structurer leur réflexion pédagogique en précisant chacune des étapes importantes par lesquelles ils doivent passer

pour construire une séquence, qu'elle soit théorique ou pratique. En travaillant ainsi je n'évalue pas exclusivement la forme de leur prestation car je suis aussi capable d'analyser la façon dont ils l'ont construite, et ainsi par exemple leur aptitude à prendre en compte les différents paramètres de mise en situation (public, environnement, progression, ... ).

		Pédagogie <input type="checkbox"/> Préparatoire <input type="checkbox"/> Pratique <input type="checkbox"/> Théorique	Durée Estimée
Profil d'entrée	Profil de sortie	Objectif(s) de formation	
Objectifs intermédiaires/Pré-requis		Critères d'évaluation	
Organisation de la séance			
Le Site	La sécurité	Le matériel Pédagogique	
Déroulement de la séance			

**Remarque :** Cette fiche de construction de cours est je crois utilisée par bon nombre, a cette nuance près que l'on trouve généralement dans la case déroulement de séance un « prototype » de plan de cours. Pour ma part, je préfère ne pas le mettre dans ce document de façon à bien dissocier la démarche de réflexion et de construction pédagogique de la stratégie pratique de réalisation.

On voit donc ici, que suivant les stratégies pédagogiques retenues par le tuteur, les initiateurs seront plus ou moins évaluables. Cette notion

me semble fondamentale. Elle doit être bien comprise des tuteurs et c'est pourquoi ces derniers doivent en avoir une bonne maîtrise ce qui justifie en parti le contenu de formation proposé au paragraphe suivant.

### III.3. Proposition d'un contenu de formation

Grâce à ce qui précède nous sommes maintenant en mesure de proposer un contenu de formation découpé en 3 unités de compétences :

- UC1 : Connaissances théoriques et cadre réglementaire
- UC2 : Pédagogie générale et organisationnel
- UC3 : Pédagogie spécifique

## CONTENUS DE FORMATION DU TUTORAT

### UC1- Connaissances théoriques - Cadre réglementaire

Connaissances, savoir-être, savoir faire.	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Texte organisant la vie associative en France	La loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 et les décrets organisant la vie associative en France	Le tuteur est un garant et un référent vis-à-vis des futurs cadres dont il a la charge. Il doit être en mesure de répondre avec précision à toutes les questions que ceux-ci pourraient être amenés à lui poser.
Textes spécifiques à la pratique	Normes de sécurité relatives à la plongée à l'air	
Règlements fédéraux	Prérogatives et fonctions des différents niveaux de cadres fédéraux.	
Notion de responsabilité	Responsabilité civile et pénale du tuteur. Signature du livret pédagogique	
Notions d'entraînement physique	Comment prendre en compte les connaissances physiologiques pour l'organisation de séance N1 et N2	



UC2- Pédagogie générale et organisationnelle

Connaissances, savoir-être, savoir faire.	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Maîtriser la méthodologie pédagogique des contenus de formation	Le tuteur a parfaitement intégré la dualité compétence prérogative.	
Construire et planifier une progression	Toutes les notions de pédagogie abordées au premier degré pour la formation MF1 sont déclinées au deuxième degré : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir, savoir-faire, savoir être</li> <li>- Objectif, acquis, pré requis, progression, capacité, compétence, ...</li> </ul>	
Proposer différents scénarios pédagogiques	Le tuteur est capable d'identifier les éléments d'environnement nécessitant une adaptation de la démarche pédagogique et de proposer des outils pour construire des séances adaptées.	Les situations envisagées se limitent aux prérogatives de l'initiateur.  Le tuteur propose des mises en situation variées et réalistes.
Communication	Gestion de groupe, motivation	

UC3- Pédagogie spécifique

Connaissances, savoir-être, savoir faire.	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Organiser une séance	Le tuteur est capable de proposer des séquences pédagogiques aux stagiaires qui tiennent compte des contraintes pédagogiques liées à leur progression et à l'organisation générale de l'activité au sein du club.	
Assurer la sécurité	Le stagiaire initiateur n'a aucune prérogative d'encadrement au sens de l'arrêté de 98.	

*L'UC1* est exclusivement consacrée au contenu. Cette UC rappelle tous les points réglementaires qui permettront au tuteur à la fois de répondre aux questions que pourrait lui poser son élève, mais aussi d'assumer en pleine connaissance de cause ses nouvelles prérogatives.

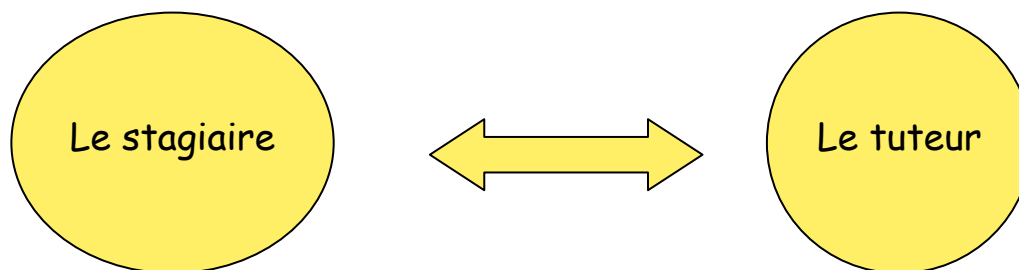
*L'UC2* a pour vocation d'apporter tous les contenus de deuxième degré qui seront nécessaires au MF1 tuteur pour jouer efficacement son rôle de relais du stage initial, et naturellement d'accorder sa stratégie pédagogique avec celle proposée à l'occasion du stage initial.

*L'UC3* propose une sensibilisation au tutorat en définissant le rôle du tuteur et les stratégies applicables.

## IV. Différentes situations de tutorat

Nous avons défini les champs de compétence et d'intervention d'un tuteur. Nous allons dans ce qui suit envisager différentes situations de tutorat, et montrer comment elles participent à la formation de l'initiateur. On pourrait d'ailleurs moyennant une réécriture envisager de proposer ce qui va suivre comme un support guide à l'attention des tuteurs.

### *IV.1.1. L'accompagnement pédagogique*



Cette situation correspond au prolongement du stage initial. Le tuteur est amené à préciser, compléter un certain nombre de points de contenu ou de méthodologie. Il pourra s'agir de connaissances réglementaires, ou plus généralement de notions de pédagogie générale. On voit donc pour lui la nécessiter d'avoir intégré la démarche de deuxième degré, et surtout d'être parfaitement en phase avec l'équipe qui aura mis en place le stage initial. Le tuteur doit relayer scrupuleusement le message du stage initial. Il n'a pas pour vocation de recréer sa propre stratégie pédagogique.

Pour le reste cette situation de tutorat ne nécessite pas d'autres compétences pédagogiques que celles nécessaires au premier degré et dont on peut supposer qu'un MF1 a une parfaite maîtrise.

Nous sommes plutôt ici dans une situation de type tutorat technique. On peut également y trouver l'opportunité d'un tutorat relationnel le tuteur profitant alors de cette intimité avec son élève pour maintenir par exemple son niveau d'implication et de motivation. Ici le tuteur peut adopter une démarche

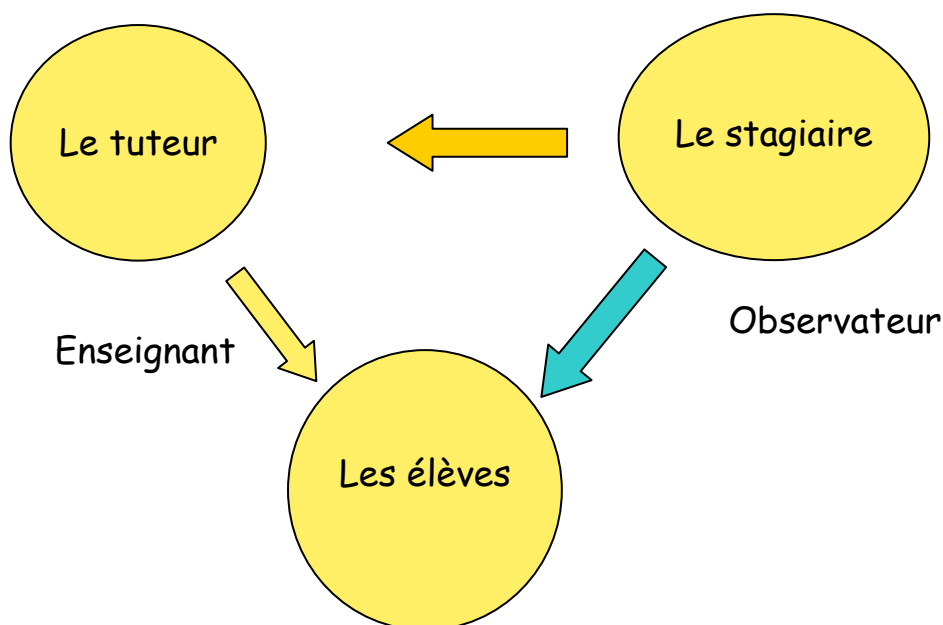
réactive c'est-à-dire à l'initiative de son élève aussi bien que proactive quand par exemple il identifie une lacune chez l'apprenant.

#### IV.1.2. *Le tuteur fait la leçon*

Dans ce second scénario le moniteur tuteur fait la leçon à de vrais élèves, et le futur initiateur observe. Cette démarche est bien souvent la première qui vient à l'esprit lorsque l'on parle de tutorat. Elle permet de mettre en avant en situation réelle l'expérience et la compétence du moniteur en titre. Cependant si l'on veut éviter « l'apprentissage clonage » que nous avons décrit plus haut, il est impératif que ce type de séquence soit très sérieusement préparé.

Ici la difficulté pour le tuteur réside dans le fait qu'il doit conduire deux actions simultanées. L'une classique, au premier degré en direction de ses élèves plongeurs, et l'autre au second degré pour de futurs cadres. Si la première est toujours convenablement prise en compte, c'est généralement beaucoup moins vrai pour la seconde, qui nécessite une définition précise d'un ou plusieurs objectifs au second degré, ainsi qu'une stratégie pour les atteindre.

#### Le tuteur modèle



On voit ici la grande richesse de cette situation pour notre futur initiateur, qui en observant la prestation de l'extérieur va pouvoir progressivement passer du statut de plongeur à celui de moniteur en prenant à la

fois du recul sur son vécu de plongeur, son vécu d'élève plongeur et enfin plus généralement sur l'activité.

Mais pour être efficace, il est important de préciser à l'élève mis en position d'observateur ce qu'il doit observer. Ainsi le tuteur doit définir en préambule comment observer en répondant au moins aux questions suivantes :

- Qui dois-je observer ? Le moniteur ? Le groupe d'élève ? Les deux ?
- Que dois-je observer ?
- Pourquoi ?

Dans le cas contraire le tuteur a toutes les chances de passer à côté de son objectif au second degré. On peut pour cela proposer une grille d'observation. Cette grille pourrait d'ailleurs avoir une double utilité, guider l'initiateur dans son observation, et le tuteur dans la définition de son objectif de séance au second degré. Ainsi pour une séance donnée, le tuteur définit en termes de savoir faire et savoir être les différentes compétences nécessaires à la réalisation de sa leçon et cible plus particulièrement celles qui feront l'objet de sa leçon au second degré. A partir de ce moment il peut construire la grille d'observation.

*Dans l'exemple suivant je me propose de profiter d'une première séance sur le signe « je n'ai plus d'air » pour sensibiliser le futur initiateur à la gestion de la sécurité dans l'organisation d'une séance de plongée en scaphandre.*

## Grille d'observation

*Pour chacun des items suivants vous noterez dans le comportement du moniteur ou de ses élèves tout ce qui est en relation avec la sécurité de la séance*

<b>Première séance sur le signe « Je n'ai plus d'air »</b>		
La situation		
Le site : - profondeur : - type de mise à l'eau	Le groupe	Remarques
<i>Que fait le moniteur avant la séance</i> : Relevez dans le travail de préparation du moniteur tout ce qui participe à la sécurité de la séance.		
<i>Briefing :</i>		
<b>Le moniteur</b>		<b>Les Elèves</b>
<i>Mise à l'eau :</i>		
<b>Le moniteur</b>		<b>Les Elèves</b>
<i>Déroulement de séance</i>		
<b>Le moniteur</b>		<b>Les Elèves</b>
<i>Débriefing</i>		
<b>Le moniteur</b>		<b>Les Elèves</b>

Naturellement cette fiche n'est pas une fin en soit mais au contraire le point de départ du débriefing qui aura lieu après la séance entre le tuteur et le stagiaire initiateur.

Cette situation correspond assez bien à un tutorat de type cognitif dans lequel l'apprenant développe progressivement ses propres stratégies en s'imprégnant à la fois du savoir faire de son aîné et des situations réelles d'apprentissage qui viennent enrichir son vécu. De plus elle est clairement proactive et reste à l'initiative du tuteur.

#### *IV.1.3. Tuteur Accompagnateur*

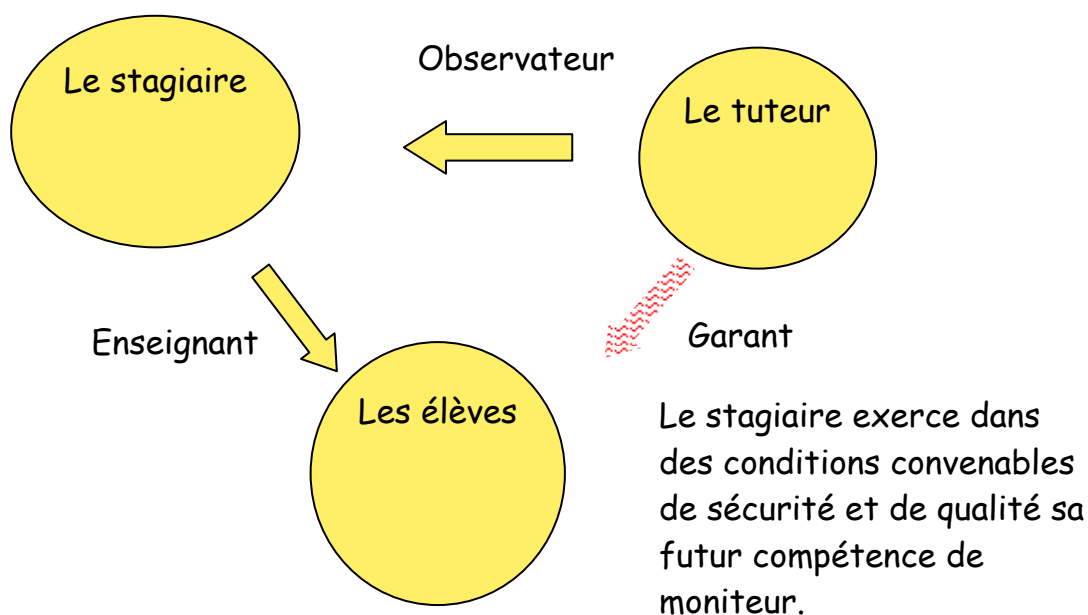
Cette dernière situation de tutorat qui doit également être la situation préférentiellement retenue en fin de formation permet à la fois au futur initiateur d'accéder progressivement et sans risque à l'autonomie, et au tuteur d'opérer l'évaluation continue du stagiaire afin de remplir son livret pédagogique.

Elle peut être envisagée suivant deux variantes. Soit effectivement les élèves sont de vrais élèves, et le tuteur joue d'abord un rôle de garant. C'est lui qui est responsable de l'activité et il permet à l'élève moniteur de faire ses premières armes.

L'autre possibilité consiste à remplacer les vrais élèves par des cobayes. Cette approche présente de nombreux avantages. Il est facile par exemple pour le tuteur de proposer des mises en situation spécifiques permettant de travailler un point précis de deuxième degré. Des élèves fictifs pourront présenter toutes les sortes de difficultés imaginables. Là encore, ce type de mise en situation n'est efficace que si il a été correctement préparé et il faut toujours que le tuteur sache exactement sur quel point de deuxième degré il veut travailler.

Enfin, et sur un plan beaucoup plus terre à terre cette situation correspond à la situation qui sera proposée le jour de l'examen et il est donc indispensable de préparer le candidat à cette épreuve.

### Le stagiaire fait la leçon



Là encore le futur initiateur est essentiellement placé en situation de tutorat cognitif. On peut cependant y trouver une part de tutorat de gestion, le tuteur ayant alors un rôle d'organisateur et d'interface avec le groupe d'élève et l'organisation du club. Enfin on trouve également comme nous l'avons indiqué plus haut une part de tutorat d'évaluation. Là encore la démarche du tuteur est majoritairement proactive. Mais cela se conçoit assez naturellement car c'est au tuteur de gérer la formation et la progression de ses élèves.

#### IV.1.4. Tuteur Evalueur

Cette dernière mission du tuteur est certainement la plus problématique et l'on peut se demander si elle n'est pas antagoniste des précédentes. En tant que formateur de proximité, le tuteur établit inévitablement un lien fort et affectif avec son élève. La réussite ou l'échec de ce dernier rejaille nécessairement sur le formateur. Il est par conséquent difficile dans de telles circonstances d'être parfaitement impartial.

Tant qu'il s'agit d'évaluation formative, ce lien de proximité est plutôt bénéfique, les échanges entre deux personnes se connaissant bien étant toujours plus efficaces qu'entre deux inconnus.

Par contre l'affectif peut difficilement cohabiter avec les impératifs d'une évaluation certificative comme l'est dans les faits la validation du livret pédagogique. Cet affectif n'est d'ailleurs pas nécessairement en faveur du candidat. Pour en limiter les effets néfastes il est au minimum indispensable de

sensibiliser convenablement les tuteurs sur ce type de dérive. On peut également imaginer des solutions où la validation du livret pédagogique ne se ferait pas par un unique tuteur mais par une équipe pédagogique constituée au moins de deux MF1 tuteurs.

## **V. Proposition d'organisation pratique d'un stage tuteur**

Dans le planning de stage proposé ci-après nous avons essayé de mettre en application toutes les propositions énoncées au cours des chapitres précédents. Ce programme est le programme que nous utilisons depuis presque trois ans dans le département de la Marne et que nous faisons évoluer au fil des sessions en fonction du ressenti des stagiaires et des cadres intervenants. La formule que nous détaillons ici est à peu près stabilisée après quatre éditions et donne globalement satisfaction.

### **V.1. Le Programme**

Une stratégie qui me semble particulièrement intéressante consiste à associer étroitement dès le début de la formation tuteur et tutoré. Elle crée dès les premiers instants une réelle dynamique en plaçant d'emblée les MF1 futurs tuteurs face à leurs responsabilités de deuxième degré. Elle donne également plus de consistance aux discours et présentations des intervenants qui sont implicitement cautionnés par la présence des MF1 des clubs des candidats initiateurs.



ROLE DU TUTEUR DANS LA FORMATION DES INITIATEURS CLUB

Programme de la formation des tuteurs

Première Journée

Stage initiateur

9h00 à 9h30		Accueil des stagiaires	
9h30 à 10h15	<b>Réglementation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêté de 98 modifié 2000</li> <li>▪ Licence Certificat médical</li> <li>▪ Responsabilités</li> <li>▪ Assurances</li> </ul>	
10h15 à 10h30		Pause	
10h30 à 11h15	<b>Pédagogie par objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition</li> <li>▪ Mise en œuvre à travers les contenus de formation</li> </ul>	
11h15 à 12h00	<b>Compétence de l'initiateur</b>	Quelles sont les compétences pédagogiques nécessaires pour permettre à un initiateur club de mener à bien sa mission	
12h00 à 13h30		Repas	
13h30 à 14h30	<b>Validation des groupes de compétence</b>	Quelles démarches mettre en œuvre pour valider les groupes de compétence CG1, CG2, et CG3	
14h30 à 15h15	<b>Préparation d'une séance Pratique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition des objectifs,</li> <li>▪ Choix de la mise en situation</li> <li>▪ Construction du déroulement de la séance</li> <li>▪ Mise en place d'outils d'évaluation</li> </ul>	
15h15 à 15h30		Pause	
15h30 à 17h00	<b>Animation d'un groupe</b>	Prise en charge d'un groupe de stagiaires initiateurs	

9h00 à 9h30		Accueil des stagiaires	
9h30 à 10h15	<b>Réglementation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêté de 98 modifié 2000</li> <li>▪ Licence Certificat médical</li> <li>▪ Responsabilités</li> <li>▪ Assurances</li> </ul>	
10h15 à 10h30		Pause	
10h30 à 11h30	<b>Les contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectifs</li> <li>▪ Méthodologie d'utilisation</li> </ul>	
11h30 à 12h00	<b>Objectif pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique</li> <li>▪ Comment l'identifier</li> <li>▪ Comment l'exprimer</li> </ul>	
12h00 à 13h30		Repas	
13h30 à 14h00	<b>Construction d'une séance</b>	Présentation des temps forts de la préparation d'une séance.	
14h00 à 14h45	<b>Éléments de préparation physique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les filières énergétiques</li> <li>▪ Application à l'entraînement du plongeur</li> </ul>	
14h45 à 15h15	<b>Communication</b>	Comment animer un petit groupe Prise en compte de différents publics	
15h15 à 15h30		Pause	
15h30 à 17h00	<b>Mise en situation</b>	Préparation et présentation d'une séance à des élèves préparant le NI	

**Deuxième Journée**

## Formation initiateur

## Programme de la formation des tuteurs

9h00 à 9h45	<b>Réglementation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prérogatives du tuteur</li> <li>Responsabilité civile et pénale</li> <li>Signature des groupes de compétence</li> </ul>	
9h45 à 10h15	<b>Le rôle du tuteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des champs de compétence du tuteur pédagogique</li> <li>Place des tuteurs dans le dispositif de formation des cadres fédéraux</li> </ul>	
10h15 à 10h30	<b>Pause</b>	
10h30 à 11h30	<b>Animation d'un groupe</b> Prise en charge d'un groupe de stagiaires initiateurs	
11h30 à 13h30	<b>Repas</b>	
13h45 à 14h45	<b>Piscine : Etude de cas concret au Nautilud</b>	
15h15 à 16h15	<b>Préparation d'une séance Théorique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des objectifs,</li> <li>Choix de la mise en situation</li> <li>Construction du déroulement de la séance</li> <li>Mise en place d'outils d'évaluation</li> </ul>	
16h15 à 17h15	<b>Animation d'un groupe</b> Prise en charge d'un groupe de stagiaires initiateurs	

9h00 à 9h45	<b>Réglementation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les différentes structures fédérales</li> <li>Le matériel de plongée et la réglementation</li> <li>Les équivalences, les reconnaissances et les passerelles</li> </ul>	
9h45 à 10h15	<b>La formation théorique des N1 et N2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La théorie, pourquoi ?</li> <li>Construction d'une progression</li> <li>Construction d'un plan</li> </ul>	
10h15 à 10h30	<b>Pause</b>	
10h30 à 11h30	<b>Mise en situation</b> Préparation et présentation d'une séance à des élèves préparant le N1	
11h30 à 13h30	<b>Repas</b>	
13h45 à 14h45	<b>Piscine : Etude de cas concret au Nautilud</b>	
15h15 à 15h45	<b>L'Evaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourquoi évaluer</li> <li>Quand évaluer</li> <li>Quoi évaluer</li> </ul>	
15h45 à 16h15	<b>A compléter</b>	
16h15 à 17h15	<b>Mise en situation</b> Préparation et présentation d'une séance de théorie à des élèves préparant le N1	
17h15 à 17h45	<b>Conclusion du Stage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questions,</li> <li>Débriefing</li> <li>Délivrance des livrets pédagogiques</li> </ul>	

Comme on peut le constater, les tuteurs ne se contentent pas d'assister à un stage initial initiateur. Ils se voient proposer une formation spécifique avec mise en pratique immédiate.

Le stage tuteur commence par quelques rappels de réglementation. Cette intervention se fait en commun avec les initiateurs ce qui permet au tuteur d'entendre le même discours que celui qui est tenu à ses futurs élèves. Viennent ensuite différentes présentations spécifiques (pédagogie par objectif, compétences de l'initiateur, validation des groupes de compétence) immédiatement mise en pratique à l'occasion du **module préparation d'une séance pratique** durant lequel les tuteurs encadrés par un deuxième degré préparent une première mise en situation qu'ils vont proposer ensuite à un groupe de stagiaires initiateurs. La première journée se termine donc pour les tuteurs par la prise en charge d'un groupe qu'ils doivent animer, mettant en application toutes les notions de second degré nouvellement acquises.

Construite sur le même modèle la seconde journée permet aux tuteurs d'affiner leur connaissance du second degré en l'appuyant systématiquement sur une approche pratique. Ils sont ainsi amenés dans la suite du stage à prendre en charge un groupe d'initiateur à la piscine. Puis une dernière séance est consacrée à la préparation et à la mise en œuvre d'une séance de théorie. Ils ont ainsi balayé à l'issue de ces deux journées tous les domaines spécifiques dans lesquels ils auront à intervenir.

## V.2. Réactions des stagiaires

Les MF1 ont toujours réagi très favorablement à ce stage et particulièrement au fait que nous proposons très rapidement des mises en application pratiques de tous les concepts de second degré présentés. Il est de plus très satisfaisant de voir comment ils intègrent quasiment tous très rapidement la démarche de second degré. Incontestablement cette formation apporte un plus au niveau de la réflexion au premier degré de tous les moniteurs présents. Ils se posent ou se reposent des questions. Par ailleurs ils repartent généralement redynamisés, ayant trouvé une nouvelle motivation dans leur pratique parfois très ancienne.

## V.3. Retour d'expérience

Il est difficile aujourd'hui encore malgré maintenant trois années de pratique de dégager de réels enseignements quant à la réussite de terrain de cette nouvelle formation des initiateurs. En effet on constate ces dernières années une chute importante du nombre de candidat sans d'ailleurs qu'il n'y ait de

rapport de cause à effet. Mais une chose est certaine, c'est que la réussite ne peut passer que par une formation de qualité des tuteurs.

## VI. Conclusions et perspectives

A la lumière de cet exposé, on peut proposer différents aménagements qui à mon sens devraient permettre de faire progresser encore la formation des cadres fédéraux. Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire tout au long de ces pages la mise en place de la formation des tuteurs est une avancée primordiale pour la formation de tous nos cadres. Ces formations doivent en effet induire chez les moniteurs qui en seront chargés, une réflexion, qui à terme, permettra de dégager clairement les contours de la pédagogie au second degré et contribuer ainsi à remettre au centre de nos préoccupations l'importance d'une démarche pédagogique raisonnée et construite. Par ailleurs la mise en place du tutorat crée une passerelle entre premier et second degré, et je suis convaincu que tout le travail doit maintenant porter sur la préservation de ce lien. Pour cela on peut imaginer différentes stratégies. J'en citerai deux :

- Demander à ce que pour conserver son statut de tuteur, un **MF1 participe de manière périodique et obligatoire** à un nouveau stage tuteur. Mieux encore, exiger que pour pouvoir suivre un élève initiateur, le tuteur soit présent au stage initial de ce dernier. En effet la formation de l'initiateur commence au stage initial, et il me semble pertinent que le tuteur soit présent dès les premiers instants. Cependant il faut être réaliste, et ce genre de proposition n'est pas très populaire et a peu de chance d'être validée par nos élus. Cependant rien ne nous empêche de la **conseiller** et de la proposer sur la **base du volontariat**.
- Une seconde approche qui me semble à la fois plus riche mais également aussi plus réaliste, consiste en la mise en place pour les tuteurs d'un **MF2 référent**. Chaque MF1, ayant suivi une formation de base pour devenir tuteur, devrait **choisir un MF2 référent**, dont le rôle serait d'animer une équipe pédagogique de tuteurs qui l'auraient choisi. L'intérêt de cette option est double. D'abord, une grande souplesse de fonctionnement. Inutile de mettre en place des « Grand Messes » à périodes fixes, avec une logistique complexe, et des certifications difficiles à gérer, mais au contraire une formation de proximité. En quelque sorte une « Tutorat de 3ème degré ».

Mais également l'opportunité de définir une mission valorisante et de véritable second degré à des MF2 qui ne se destineraient pas nécessairement à l'instructorat.

Dans tous les cas, et cela me semble être une priorité, je pense qu'il ne faut pas se contenter pour valider un tuteur de le laisser simplement assister à un stage initiateur. Il est essentiel de lui proposer une formation spécifique adaptée à ses futures prérogatives.

Dans ce même ordre d'idées, sachant que maintenant, l'essentiel des MF1 potentiellement formables l'ont été, on se tourne inévitablement vers la formation des futures promotions. On pourrait être tenté de se poser la question de savoir si il ne serait pas judicieux d'intégrer les éléments de formation au tutorat dans le cadre du stage final MF1 ?

Je pense en la matière qu'il faut rester très prudent. En effet on recherche entre autres dans la pratique du tutorat une part de transfert de l'expérience et du savoir faire et il serait paradoxal de demander à un jeune moniteur, à peine formé, de transmettre une expérience qu'il n'a pas. Par ailleurs je crains que face à un futur MF1, qui n'aurait pas encore complètement réglé toutes les problématiques du premier degré, un discours au second degré ait toutes les chances d'apparaître comme surréaliste ou ésotérique. C'est pourquoi je pense que non seulement il ne faut pas intégrer la formation au tutorat dans le cursus de formation des MF1, mais que de plus je pense qu'il serait raisonnable *d'imposer une pratique de 2 ou 3 années de MF1 avant de pouvoir valider les aptitudes au tutorat.*

Pour terminer il me semble que l'ébauche présentée ici d'une approche formelle et analytique de la pédagogie au second degré pourrait être étendue à la formation des MF1.